



*Association des Amis de
Saint Jacques de Compostelle en Aquitaine*

Demande d'adhésion Année 202

Monsieur..... Madame.....

Prénom..... Prénom.....

Né le..... Née le.....

Adresse :

.....

Actif ou Retraité Dans les 2 cas, profession :

N° de tel fixe :/...../...../...../..... portable/...../...../...../.....

Adresse mail (Écrire très lisiblement, pour recevoir les infos de l'asso)
.....

Pouvez-vous donner un peu de votre temps à votre association ? oui non

Si oui, merci de nous indiquer ce qui pourrait vous intéresser (de façon ponctuelle, ou régulière : 2h/mois ou plus) par exemple dans les domaines suivants : surveillance des voies jacquaires en Gironde, accueil des pèlerins au refuge, réalisation de diaporamas ou mini vidéos, suivi du site, aide au montage d'exposition, aide à la préparation de marches, etc....

Montant versé : Chèque bancaire n°.....Banque : Espèces

En signant ce bulletin, j'accepte que les informations soient conservées et utilisées le temps de mon adhésion pour me contacter par mail, courrier ou téléphone*. J'accepte que des diaporamas ou mini vidéos où je figure puisse être diffusés aux adhérents et/ ou sur le site. J'ai pris connaissance de la charte du marcheur et j'en accepte toutes les règles.

Date

Signature

Montant adhésion : individuel **30 €**, couple **45 €**, moins de 16 ans **15 €**, bienfaiteur au-delà de 30 €.

**1 seul chèque à l'ordre de l'Association des Amis de Saint-Jacques de Compostelle
en Aquitaine, refuge pèlerin, 4 rue Blanqui, 33110 Le Bouscat
ou 1 seul virement sur l'IBAN associatif (Crédit Agricole Aquitaine):
FR76 1330 6001 2923 0954 6930 243**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, et **conformément à la loi RGPD ***, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de vos données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au président de l'association.